

# LIVRET HANDICAP

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

**Votre interlocutrice – Référente handicap ACF**

**Lydie DELFOSSE**

Tél. : 03 27 68 32 29 – E-mail : [lydie.delfosse@sarlacf.com](mailto:lydie.delfosse@sarlacf.com)

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00

## Le cadre légal

La loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination ;
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations ;
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation ;
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux.

ACF définit et met en œuvre les aménagements nécessaires afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des apprenants en situation de handicap en formation.

## Organisation de l'accueil

- **1. Prise de contact** par le stagiaire ou l'employeur, par e-mail, via le site internet ou par téléphone, auprès de la référente handicap : Lydie DELFOSSE – 03 27 68 32 29 – [lydie.delfosse@sarlacf.com](mailto:lydie.delfosse@sarlacf.com) ;
- **2. Entretien individuel**

- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes) ;
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation ;
- Équipe pédagogique sensibilisée au handicap.

## Accessibilité des locaux

**Accessibilité PMR** : merci de contacter le 03 27 68 32 29 pour une prise en charge immédiate. Selon la situation, ACF peut adapter certains supports, certaines modalités d'organisation ou orienter vers un interlocuteur spécialisé.

## CONTACTS UTILES – HAUTS-DE-FRANCE

**Ressource Handicap Formation (RHF) – C/O Transitions Pro HDF**

14 rue des Entrepreneurs – TSA 70002 – 59846 Marcq-en-Baroeul Cedex  
E-mail : [rhf-hdf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-hdf@agefiph.asso.fr)

**AGEFIPH Hauts-de-France**

27bis rue Vieux Faubourg – 59000 Lille  
Tél. : 0 800 11 10 09 (gratuit)  
E-mail : [rhf-hdf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-hdf@agefiph.asso.fr)

**Institut de Réhabilitation de la Parole et de l'Audition**

Place de l'Abbé de l'Épée – 59790 Ronchin  
Tél. : 03 20 85 10 26  
E-mail : [mribaucourt@epdsae.fr](mailto:mribaucourt@epdsae.fr)

**Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle (CLRP) – UGECAM Hdf**

3 rue du Dr Charcot CS 20001 – 59000 Lille  
Tél. : 03 20 10 43 60  
E-mail : [centrelillois.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:centrelillois.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr)

**France Travail**

Conseiller dédié handicap dans chaque agence  
Tél. : 3949

Toute difficulté rencontrée peut être signalée à tout moment à la référente handicap ou via la page Réclamations de notre site [sarlacf.com](http://sarlacf.com). Chaque signalement est enregistré, analysé et traité dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.